

Après seulement deux jours de repos, ainsi que l'indique Mgr Fenwick dans son journal, le jeune Tyler commença sans retard ses études théologiques et sa préparation au sacerdoce. Dès lors, avec la ferveur qui distingue les convertis, il recevait presque journellement la sainte communion et menait, sous l'œil vigilant de son vertueux évêque, la vie d'un parfait séminariste.

A la date du 7 juin 1827, il inscrivait dans son journal :

« J'ai commencé l'étude de la théologie morale et dogmatique sous la direction de l'évêque avec lequel je continue de résider. »

#### LE PRÊTRE

Mgr Fenwick qui, avant d'entrer chez les Jésuites, avait fait son grand séminaire à Baltimore, sous la direction éclairée du vénérable M. Nagot, et qui était par là même en mesure de juger de la solidité d'une vocation sacerdotale, put bientôt se convaincre que Dieu lui avait envoyé, dans la personne du jeune Tyler, un sujet précieux pour son diocèse. D'ailleurs la piété et surtout l'humilité du jeune ecclésiastique étaient de nature à lui inspirer une vive et entière confiance. C'est pourquoi on ne doit pas s'étonner si, peu de temps après, Mgr Fenwick n'hésita pas à lui conférer les ordres majeurs, et l'année suivante, à l'élever au sacerdoce, pendant la semaine de Pentecôte.

Après son ordination M. Tyler fut attaché au service de la cathédrale de Boston, et, pendant plusieurs années, il y remplit les fonctions curiales, avec tant de zèle et d'humilité, qu'il produisit la plus grande édification, non seulement chez les catholiques, mais en outre chez nos frères séparés qui avaient pour lui un profond respect.

Cependant Mgr Fenwick, désirant pourvoir aux besoins spirituels des quelques catholiques disséminés dans l'état du Maine, confia au jeune prêtre la mission d'Aroostook. Quoique d'une santé déjà très faible, M. Tyler accepta sans hésiter un poste si nouveau pour lui. Il remplit pendant toute une année cette charge pénible au milieu des privations de la vie dans la forêt. Mais la santé lui faisant défaut, il fut rappelé à Boston dès que l'évêque en fut informé.